

GARAGE OLYMPIC

A. ANTILLE
SIERRE SION MARTIGNY
 (027) 55 33 33 (027) 23 35 82 (026) 22 12 27

Distributeur officiel pour le Valais
VW - AUDI - PORSCHE

MORAND
 MARTIGNY VALAIS SUISSE

LIQUEURS ET SPIRITUEUX
 DE GRANDE CLASSE

STEAMATIC® TOOGRADI® **FLOTTIMAC SA**

1913 Saillon / VS
 Tél. (026) 44 31 33
 Fax (026) 44 28 39

Pour vos nettoyages, toute l'année
 Ecologique - Economique - Pratique

En vente dans tous les bons magasins
 d'électricité et les quincailleries.

CONFEDERE

MARTIGNY ET SA REGION
 JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

J.A. MARTIGNY 1 Tél. (026) 22 65 76 - Fax (026) 22 49 18 130^e année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

EDITO
 PAR ADOLPHE RIBORDY

Les faux-culs

Cette période de carnaval convient bien à tous les événements qui surviennent dans le pays ces derniers temps. Plus personne n'est à sa place, chacun y va de son petit masque.

Les politiques n'assument plus et critiquent leur administration comme le ferait le simple citoyen. Les éditorialistes se prennent pour des gouvernants et disent ce qui est bien pour le pays. Les citoyens se prennent pour les juges et condamnent Mme Kopp. Il n'y a finalement que les banquiers qui continuent à se prendre pour des banquiers.

Scandale Kopp, blanchiment d'argent sale, fiches par-ci et par-là, à en croire les chroniques la Suisse est pourrie jusqu'à la tête.

Et l'étranger dont on nous assène les titres de journaux serait le paradis perdu. La France socialiste étouffe, l'un après l'autre, ses scandales et, pas n'importe où, à l'Assemblée nationale par une loi sur le financement des campagnes électorales pour protéger l'ancien ministre PS, Nucci, Marseille la guerre des cliniques, et la Société générale!

L'Italie a toujours les organisations mafieuses les plus performantes de la planète qui assassinent juge après juge. Et Gelli, où est-il?

L'Allemagne se fait son petit scandale financier par année et l'Amérique, cet ange de vertu, regarde ses villes, je vous en prie.

Nous n'avons de leçons à recevoir de personne. Et d'un.

Notre bien-être nous le devons à notre travail et à notre savoir-faire. Les banques et les assurances sont venues en sus. Et tout le monde a profité de cette prospérité. Et cette prospérité n'est due ni à des rapines ni à des vols, ni à l'exploitation des misères du monde. Reprenons les comptes de la nation: horlogerie, mécanique, chimie, tourisme, tout résulte du travail des Suisses. Et de deux.

C'est vrai que l'argent est devenu pour beaucoup une fin en soi et c'est regrettable, c'est vrai qu'on fichait bêtement, c'est vrai qu'on spéculait dans ce pays, c'est vrai qu'on ne s'inquiétait pas trop de la provenance de certains capitaux, mais qu'on me cite le pays exemplaire. Et de trois. Mais alors, pourquoi tout ce tintamarre.

Il n'y a plus de rêve. Plus de rêve pour ces gens d'extrême droite qui désirent une Suisse «propre en ordre», plus de rêve pour Ziegler et ses amis qui voudraient une société angélique. Le communisme se meurt de ses inepties, le socialisme est devenu du capitalisme matiné d'une ombre sociale, la société de troc africaine s'entretient, alors tous ces rêveurs retournent aux sources et, pour réaliser leurs fantasmes, sont prêts à défaire ce pays.

Moi je veux bien. Si les Suisses veulent faire les anges et en payer le prix en réduisant leur confort et leur train de vie d'accord, sinon basta.

Mais y aura-t-il des hommes au gouvernement pour mettre un peu d'ordre dans les fichiers d'abord, régler l'accès de l'argent sale ensuite, offrir enfin à ce pays un projet digne de lui? Question de renvoyer les faux-culs à leur rêve planétaire et à leur angélisme de Tartuffe.



Carnaval à Martigny-Bourg

Depuis quelques jours, Martigny-Bourg est en effervescence avec les festivités de Carnaval.

La manifestation a connu son point d'orgue dimanche après-midi. Haut en couleur, le cortège a débouché sur une belle réussite.

Le Confédéré était sur place et donne de larges échos de ce cortège. **3**



École cantonale d'informatique: la première volée de diplômes

(ry). — La salle de l'Hôtel de Ville de Sierre était pleine vendredi soir à l'occasion de la remise des premiers diplômes de l'École cantonale d'informatique.

Cette première fut saluée comme il se doit par un parterre impressionnant de personnalités.

M. Marc-André Berclaz, le directeur, devait refaire le parcours de cette école devenue cantonale et y a peu, et mettre l'accent sur le défi technologique ainsi relevé.

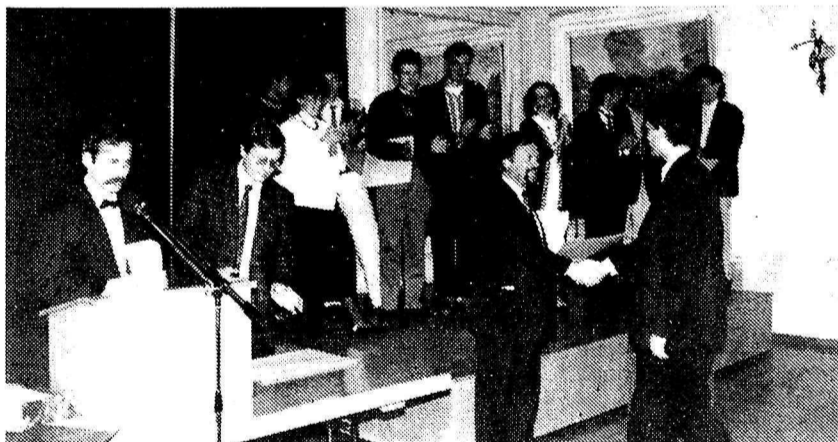
M. Serge Sierro, président de Sierre, insista quant à lui sur le pari fait sur l'intelligence.

M. Charles-André Monnier, préfet, insista sur l'effort consenti d'une région pour cette école.

M. Bernard Comby, chef du DIP, attirera l'attention de l'assemblée sur le fait que l'information a créé un espace de liberté et devant la rapidité de la formation en informatique, son département mettait tout en œuvre pour faciliter les conditions d'enseignement: un enseignant à plein temps a été trouvé pour les classes allemandes, des nouveaux locaux abriteront très bientôt ECI et EST.

La première volée de diplômée voit dix étudiants en classe en plein temps et six en emploi. En voici la liste: Mme Nicole Antille-Caloz, Sierre; M. Jean-Michel Biollaz, Sion; Mme Nathalie Châble, Villars; M. Damiano de Santis, Sion; M. Raphaël Duc, Savièse; M. Claude-Alain Fournier, Noës; M. Florian Perrin, Val-d'Illeiez; M. Boris Pralong, Sion; M. Laurent Sciboz, Fribourg.

En emploi: M. Jean-François Bruttin, Chippis; M. Serge Délétroz, Sion; M. Gérald Duc, Sierre; M. Alvaro Mabilard, Chippis; Mme Sylviane Roubaty-Nigge, Mollens; M. Stéphane Salamin, Sierre.



M. Comby remet les diplômes. A gauche: MM. Marc-André Berclaz, directeur, et son alter-ego, M. Roubaty.

La propagation immédiate de tout événement — où qu'il se produise — et la médiatisation permanente des actes, des carences, des déclarations et des silences des gens investis du pouvoir politique provoquent un embouteillage dans le cerveau humain inapte à recevoir et à stocker un tel flux d'informations déferlant comme les eaux d'un fleuve en crue.

Ainsi, les faits majeurs de l'actualité se transforment en faits divers, après avoir captivé l'attention pendant quelques jours seulement.

Parfois, il arrive que la machine médiatique se dérègle parce que les mé-

diocritiques n'attendaient pas. Nous convenons qu'il faut être juriste et pénaliste pour en percevoir toute la subtilité, même avant d'en connaître la motivation par la lecture des considérants.

Le problème posé aux juges n'était pas l'argent sale de la drogue, mais la nature juridique de communications téléphoniques entre un département du Palais fédéral dirigé par Elisabeth Kopp et une tierce personne qui avait le dangereux privilège de s'appeler Hans

Jean Vogt

dans les chaumières.

A la publication du verdict, les journalistes sont demeurés comme des ronds de flan devant leur jouet cassé. Ils s'étaient trompés de procès, de responsable et de coupable. Même des chroniqueurs parlementaires réputés sont tombés dans le panneau et se sont posés en justiciers là où ils auraient dû se contenter d'informer.

Mais surtout, qu'ils ne perdent pas pied! Il leur reste tant de travail s'ils veulent renseigner leurs lecteurs sur le triste spectacle que leur offre en ce moment, et depuis longtemps déjà, le Gouvernement fédéral phagocyté et vilipendé par sa propre administration.

En dehors du grand commerce et de la grande industrie, le collège gouvernemental a-t-il encore une politique pour le peuple entier? Sait-il où il doit conduire ce peuple? Est-il en mesure de prendre ses décisions en toute autonomie? Peut-il entreprendre l'assainissement de son corps administratif et en écarter les éléments nuisibles?

Ces questions sont plus importantes que les états d'âme d'un conseiller fédéral.

Questions sans réponse

caniciens préposés à son fonctionnement la sollicitent au-delà de ses capacités. C'est un peu comme si on provoquait une indigestion dans un ordinateur au point de lui faire vomir des solutions qui n'auraient plus aucun rapport avec les données dont on l'avait préalablement gavé.

A titre d'exemple, le procès Kopp — pas celui du mari, mais celui de l'épouse — s'est achevé sur une sentence que les amateurs de littérature ferro-

Kopp. Dangereux pour lui, certes, mais surtout pour ses proches, à cause du mandat qu'il a exercé dans une société que l'on dit impliquée dans une affaire de blanchiment de narco-dollars.

On a rarement vu, comme ces derniers jours, la presse helvétique et européenne monter un événement politique en épingle avec le secret espoir que les juges d'Elisabeth Kopp la condamneraient sévèrement, ne fût-ce que pour l'exemple qu'il fallait donner

Vétroz: acquittement général

Dans un climat politique tendu, MM. Pierre Délèze et Jean-Raphaël Fontannaz n'avaient pas supporté que MM. Guy Penon et Abel Sauthier, respectivement président et secrétaire de la commune de Vétroz, ni M. Philippe Sauthier, président du PRD de Vétroz, s'en prennent à leurs agissements dans le cadre de l'édification d'un home pour personnes âgées dans cette localité.

Achetant des terrains sous le nez de la commune, faisant obstruction systématique devant les instances administratives et les commissions de recours, MM. Délèze et Fontannaz avaient saisi les tribunaux pénaux pour s'être fait traiter de «vils spéculateurs» et de «malhonnêteté intellectuelle».

Le Tribunal d'Hérens-Conthey a rendu, il y a quelques jours, sa décision. Acquittement général pour les responsables communaux et pour M. Philippe Sauthier, les frais allant à la charge des plaignants.

A ce jour, les plaignants, toutes instances confondues, se sont fait débouter huit fois!

Une telle obstination sur une affaire de «politique politicienne» qui aurait dû en rester là, illustre bien l'entêtement des plaignants. Mais ne dit-on pas que les Valaisans sont têtus comme leurs mules. Il faut bien que certains imagent le dicton!

Enfin une voiture qui mérite 16 soupapes:
la nouvelle BMW 318i.



Puissant moteur 1,8 l quatre soupapes développant 136 ch; châssis sport, jantes en alu, volant cuir etc. Le tout en série. A partir de Fr. 28 200.-. **Nouveau:** Equipement dynamique avec sièges sport, phares à brouillard, housse à skis, vitres thermiques, affichage température extérieure et verrouillage central, le tout pour Fr. 1550.- seulement.

Agence officielle BMW

Bruchez & Matter SA
Centre Auto, Martigny

Route du Simplon 53
Téléphone 026/22 10 28



BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf 318sA90

Maintenant
nouveau cours

La joie et l'art de devenir maman

Ce cours conçu par une jeune mère, puéricultrice, apporte aux futures mamans une foule d'informations pratiques pour accueillir bébé dans la joie et sans appréhension.

On y parle, bien sûr, de la grossesse, du développement du fœtus, de l'alimentation et on démontre, au moyen de la sophrologie, comment créer l'harmonie mère-enfant avant la naissance.

Puis sont évoqués tous les aspects de la naissance, des soins, de l'alimentation, des maladies de bébé et de son intégration dans le cadre familial.

Des films-vidéo illustrent les thèmes développés et des exercices pratiques de soins au bébé sont faits par chaque participante ainsi que par les papas qui le désirent.

Cycle de 3 vendredis soirs 150.-

Renseignements et inscriptions:

Martigny (026) 22 72 71

Sion (027) 22 13 81

Monthey (025) 71 33 13

**école-club
migros**

Harmonie municipale de Martigny

A la suite du décès de son titulaire,
l'Harmonie municipale de Martigny met au concours le poste de
directeur

Société mixte de 60 membres; répétitions deux à trois soirs par semaine, de 20 heures à 22 heures; entrée en fonctions: à convenir, mais au plus tard au 1^{er} septembre 1990. Offres avec prétentions de salaire à Christian Délez, président, rue Bonne-de-Bourbon 10, 1920 Martigny, tél. (026) 22 45 83.

Dès l'automne 1990,

Radio-Rhône

émettra sur le Valais francophone de Sierre à Saint-Maurice.

Elle cherche pour diriger cette opération médiatique importante et novatrice

un directeur ou une directrice

dont le profil pourrait se définir ainsi:

- expérience radiophonique;
- expérience dans la conduite d'une équipe d'hommes et de femmes motivés;
- compétences en organisation, gestion et marketing;
- bonne connaissance du Valais;
- bonne connaissance de l'Allemand.

Si, en outre, le candidat ou la candidate à ce poste:

- possède une expérience journaliste RP ou d'animation;
- a la volonté de participer à la mise en place d'une radio régionale en s'engageant activement dans son processus de création,

cette expérience médiatique est faite pour lui, pour elle.

Les offres d'emploi ou les demandes de renseignements
sont à adresser jusqu'au 30 mars à:

Radio-Rhône

Case postale 871, 1920 Martigny



FORCES
MOTRICES
VALAISANNES SA
WALLISER
ELEKTRIZITÄTS —
GESELLSCHAFT AG

Nous cherchons pour notre bureau du secteur d'exploitation des réseaux de distribution et production électrique du Bas-Valais à Vernayaz

un(e) apprenti(e) de commerce et

un(e) apprenti(e) dessinateur(trice)

Les candidats auront terminé le cycle d'orientation.

Nous leur offrons:

- possibilité d'acquérir, par ces apprentissages, une bonne formation professionnelle;
- ambiance de travail agréable au sein d'un petit groupe;
- semaine de cinq jours.

Entrée en fonctions: à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en téléphonant au (026) 64 14 01 (M. Fellay).

Les offres de service accompagnées des certificats scolaires sont à adresser à:

FORCES MOTRICES VALAISANNES S.A.
Réseau électrique, case postale 8
1904 VERNAYAZ

Les 1-2-3 mars 1990

de 9 heures à 18 h. 30

Grand déballage d'occasions

TV + Vidéo + Caméra + Hi-Fi

Pendant 3 jours **DELAY SA** expose
en un seul endroit toutes ses occasions

Prix spéciaux à l'emporter

DELAY
RADIO-TV SA

Rue Moya 2 - MARTIGNY

Troillet S.A. Transports

Rue du Simplon 160 - 1920 Martigny

cherche

chauffeurs PL

Entrée: tout de suite ou à convenir.
Faire offre par écrit.

L'Aide suisse aux
montagnards
jette
des ponts



Demander notre bulletin
de conseil
Téléphone 01/710 88 33

Abonnez-
vous
au
«Confédéré»

Le

CONFEDERE

vous propose son supplément
consacré au

SALON DE L'AUTO

qui paraîtra dans son édition
du mardi 6 mars 1990

Pour tous renseignements appelez
Ofa Orell Fussli Publicité SA
rue de la Délèze 27 - 1920 Martigny

Tél. (026) 22 56 27

ASIN et EEE

ASIN

Réuni en séance extraordinaire, le Comité de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) s'est exprimé sur le cours de l'intégration européenne. Comme une adhésion à la CE n'entre pas en ligne de compte pour des raisons politiques, des négociations sur un Espace économique européen (EEE) sont attendues. Selon des déclarations faites à Bruxelles, cette solution entraînerait, outre le ralliement à des décisions déjà prises par la CE, l'acceptation de décisions qui seront prises ultérieurement par les organes de la CE. Cela provoquerait une **satellisation de la Suisse**, ce qui entraînerait une grave atteinte à l'autonomie de notre Etat, la renonciation à une politique de neutralité crédible ainsi qu'une réduction sensible de nos droits populaires et des compétences des cantons et des communes. Au point de vue économique, il se poserait d'épineux problèmes en rapport avec le marché commun (agriculture, transit des poids lourds, stabilisation de la population étrangère, Lex Furgler, etc.) sous la double pression de l'AELE et de la CE. Les nombreux avantages économiques d'une participation à un Espace économique européen souvent avancés sont en revanche douteux et encore totalement incertains.

Le Comité a convenu à l'unanimité que l'ASIN n'acceptera pas d'accord sur l'EEE qui entraînerait une satellisation de la Suisse. Il invite le Conseil fédéral à en tenir compte lors des négociations qui auront lieu, à résister à la pression exercée par l'acceptation des événements et à ne pas oublier qu'en fin de compte il appartiendra au peuple et aux cantons de décider de la participation de notre pays à un Espace économique européen.

Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN)

Président: Chr. Blocher, cons. nat.; vice-présidents: P. Eisenring, cons. nat., et O. Fischer, anc. cons. nat., 4000 membres.

Renseignements et inscriptions:
ASIN, case postale 3317, 3000 Berne 7, cp. 30-10011-5

Carnaval: comme jamais!

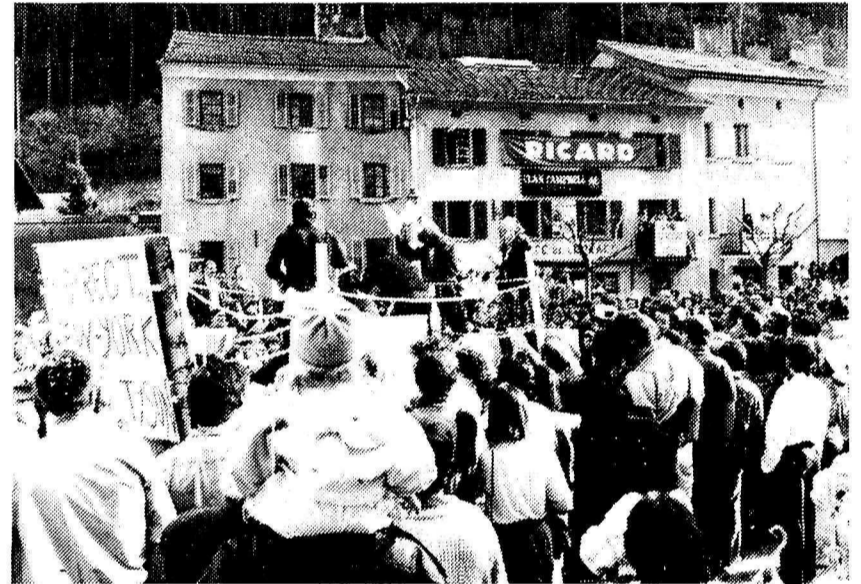
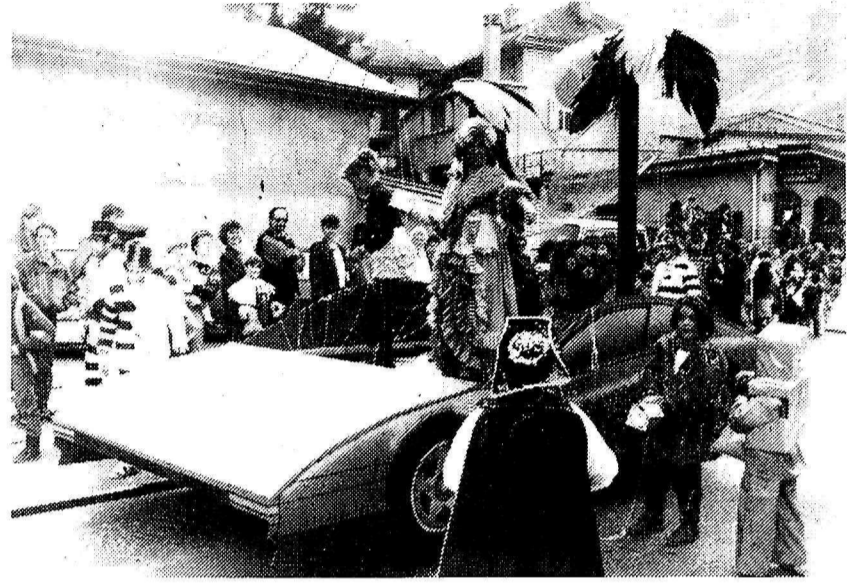
(Ry). — Carnaval 1990 a connu de grandes heures qui se termineront ce mardi. Le Valais n'a pas manqué à la tradition avec les cortèges haut en couleur à Monthey, St-Léonard, Martigny-Bourg, Sion, Fully et j'en passe. D'autres, plus modestes, ont permis aux enfants de s'en donner à cœur joie. Ainsi, Vollèges, Orsières ou Martigny avec le cortège des enfants ont chassé plus d'un.

Carnaval, si c'est une manière de se défouler, c'est aussi un état d'esprit: se permettre, pendant quelques heures, quelques jours, de se libérer des contraintes, d'être un peu plus soi-même ou peut-être un autre.

D'un point de vue général, l'engouement fut plus grand cette année que les autres années. Est-ce dû à l'inquiétude née, ces dernières semaines, des conditions économiques difficiles? La détente dans un monde qui connaissait encore de vives tensions l'an passé? Ou, plus simplement, parce qu'en 1990, la température en Valais ressemblait à s'y méprendre à celle de Rio de Janeiro? Mystère et qu'importe, c'est Carnaval!



Photos: Adolphe Ribordy et Stéphane Delétroz



JAMAIS LE LUNDI!

SEPA ISPA



Concours d'hiver de la Div Mont 10

De 700 à 800 concurrents, et concurrentes, sont attendus à La Lécherette, dans la région du col des Mosses (Alpes vaudoises), le vendredi 2 et le samedi 3 mars. Ils disputeront l'une des traditionnelles et importantes compétitions militaires hors service mises sur pied par la Division de montagne 10.

Pour la seconde fois au Pays d'Enhaut, ces concours permettent aux sportifs des troupes de la Division de montagne 10, de la Brigade frontalière 11, de la Brigade forteresse 10 et de la Brigade réduit 21 de se mesurer dans les épreuves classiques de ski de fond, de ski alpin ou de triathlon. Les concurrents viennent de toute la Romandie, du Haut-Valais et du canton de Berne. Parmi les invités on peut relever des patrouilles et concurrents individuels des gendarmeries vaudoise, genevoise, valaisanne et fribourgeoise.

C'est le vendredi 3 mars que se dérouleront les épreuves individuelles, tandis que les courses de patrouilles auront lieu le samedi 4 mars. Il reste à souhaiter que ces belles épreuves, qui perpétuent la grande tradition alpine de la Division de montagne 10, puissent se dérouler dans des conditions d'enneigement à peu près normales.

POLICE CANTONALE VALAISANNE Statistique des affaires judiciaires

Durant le mois de janvier, la Police cantonale valaisanne a enregistré 437 vols simples, dont 178 vols de skis et 15 vols de véhicules.

Dix-neuf interventions en montagne ont été effectuées, alors que 137 personnes ont été appréhendées pour infractions contre le patrimoine et 44 pour usage ou trafic de stupéfiants.

Délégation du Conseil d'Etat valaisan reçue par le conseiller fédéral Villiger

Mercredi après-midi, le conseiller fédéral Kaspar Villiger, chef du Département militaire fédéral (DMF) a reçu une délégation du Conseil d'Etat valaisan, composée de MM. Richard Gertschen, président et chef du Département de la justice, de la police et des affaires militaires et du Département des travaux publics et du Département de l'environnement et Hans Weyer, chef du Département des finances et du Département de l'énergie. La réalisation des pistes de dégelage prévues à Turtmann et Raron et les problèmes y relatifs ont été discutés. Considérant l'urgence de la réalisation de la N9, le conseiller fédéral Villiger s'est déclaré prêt à renoncer au projet de Raron. En ce qui concerne Turtmann, le chef du DMF est prêt à inviter à Berne le conseil communal, accompagné d'une délégation du Conseil d'Etat.

Décès de M. Narcisse Chatriand

La population de Leytron a appris avec consternation le décès à l'âge de 49 ans de M. Narcisse Chatriand après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage.

M. Chatriand travaillait dans un commerce octodurien dans une fonction de cadre. Ses concitoyens de Leytron l'appelleront à siéger au Conseil communal. C'est dans la perspective d'une vie pleine d'avenir que la maladie le frappa sournoisement et le meurtrit durant de longues années.

Homme dévoué, entreprenant, de bonne compagnie, il laisse une famille éplorée et douloureusement frappée, des amis attristés et une population consternée.

Le *Confédéré* présente à sa famille dans le deuil ses sincères condoléances.

Aux éleveurs de la race d'Hérens

L'assemblée générale de la Fédération des syndicats d'élevage de la race d'Hérens aura lieu samedi 3 mars à 9 h. 30 à la grande salle de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.

Nonagénaire fêtée à Ovronnaz

Tout récemment, une délégation des autorités de la commune de Leytron s'est rendue à Ovronnaz à l'occasion du 90^e anniversaire de Mlle Julia Roduit.

Le président de la commune, M. Gaby Cheseaux, s'est fait un plaisir ce jour-là de remettre à Mlle Roduit une superbe pendule neuchâteloise.



FOOTBALL

LNA: Sion - Xamax 2-2.

Matches amicaux: Montreux - Martigny 2-2; Fully - Grimisuat 8-1; Fully - Monthey 2-1. Ce mardi à 19 h. 15 à Sailon, Fully affronte Malley.

BASKETBALL

LNA: Monthey - Vevey 92-79. LNB: Valcallo - Sion 105-93. 1^{re} ligue: Martigny - Blonay 72-57 (40-32), Saint-Prex - Troistorrens 117-64.

En première ligue, la situation commence à se préciser. A quatre journées du terme, Saint-Prex totalise 32 points. Martigny occupe la 2^e place avec quatre longueurs d'avance sur Troistorrens.

Martigny: Riedi (5), Descartes (18), Imholz (16), Gilliéron (4), Giroud (2), Martini (4), Duchoud (16), Gloor (7).

Emission à 7%

La CEG Genève annonce l'émission jusqu'au 14 mars 1990 d'un emprunt public de Fr. 40 à 60 millions au taux de 7% pour une durée de dix ans ferme. Le prix d'émission a été fixé à 100,50% et la libération le 28 mars 1990.

La cotation est prévue à Genève, Bâle et Zurich.



**ACTION
RAGOÛT**

10%

jusqu'au 03.03 y.c.

Notre succès: NOS PRIX

**MARTIGNY
SUPER CENTRE COOP**
Tél. (026) 22 00 01 - Rue de la Poste

**MARTIGNY
CENTRE COMMERCIAL MANOIR**
Tél. (026) 22 12 86

ZURICH-MARTIGNY 3-3

(3-0, 0-2, 0-1)

Play off, acte cinq, le point qu'il fallait

Fouetté dans son amour propre par les résultats insuffisants des deux dernières rencontres, le HCM s'est rendu chez le leader Zurich avec une idée de réhabilitation derrière la tête. Opération réussie... S'il est un déplacement que l'on ne fait guère volontiers dans le championnat de hockey sur glace c'est bien celui de la cité des bords de la Limmat. Tout d'abord par crainte d'être fessé sur la glace, la réputation offensive des Zurichois n'étant plus à faire, ensuite par soucis de préserver son intégrité physique, surtout hors les murs du Hallenstadion, hooligans obligent.

Samedi dernier rien de tout cela. Le HC Martigny au bord de la déroute à la fin du premier tiers-temps s'est refait un moral à tout casser lors des deux dernières périodes. Si les joueurs de Neil Nicholson s'étaient enfoncés facilement dans la défense octodurienne en début de match, ils le durent surtout à une pénalité de deux minutes infligée très sévèrement à Jacques Mauron par M. Megert et plus encore à la décision de valider un puck dans les filets de Thierry Andrey, puck que seul le juge de but a vu au fond de la cage valaisanne. Le troisième goal des Suisses alémaniques résulte d'une perte de contrôle de la rondelle en zone défensive, si bien que seule une des trois réussites portait le sceau de la qualité de l'attaque zurichoise. N'empêche qu'après vingt minutes de jeu effectif, Martigny était mené trois à zéro et personne ne donnait cher de sa peau et envoyait déjà tous les rêves de promotion par dessus la toiture du vélodrome zurichois.

C'était compter sans le cœur et la foi, celle dont on dit qu'elle renverse les montagnes, des joueurs de «Richie» Gosselin. Mauron passait en attaque et à la fin du 2^e tiers Martigny n'avait plus qu'un petit but d'écart, Zurich était à son tour malmené, Léchenne déviait un puck d'Aebersold et Baumann trouait les filets de Müner, bien servi par Stéphane Nussberger. Ce dernier, qui fait un tour final tout de travail et d'abnégation, sonnait l'égalisation à peine revenu du banc des pénalités. Zurich vacillait sur sa glace et Martigny réalisait ce qu'on appelle un «truc» pour le plus grand plaisir de la dizaine de mordus qui avaient fait le déplacement. Encore une fois les absents ont eu tort puisque tout s'est bien passé, sur la glace et à l'extérieur où régnait un impressionnant service d'ordre. Fort de ce point glané dans l'antre du Hallenstadion, les «rouge et blanc» se doivent de partir du côté de Porrentruy avec dans leurs bagages, la même foi et le même cœur. Pour peu que Daniel Métivier et ses compères de la première ligne retrouvent un peu de jus, Christophe Wahl pourrait bien se retourner plusieurs fois de désappointement en regardant la rondelle derrière sa ligne. En face, Thierry Andrey qui a dit non par deux fois samedi à Zurich à Lemay et Geiger, seuls devant lui, semble décidé à continuer de prononcer cette négation qui fera le désespoir des joueurs de Richard Beau lieu ce mardi soir, histoire de finir un carnaval en beauté, le calendrier ayant eu la mauvaise idée de priver la Patinoire municipale d'un rendez-vous qui devenait traditionnel.

Pierre-Alain Roh

RÉSULTATS

Sierre - Ajoie 3-0; Rapperswil - Herisau 3-3; Zurich - Martigny 3-3. Au classement, à mi-parcours, Zurich (8 points) devance Sierre (6) et un quatuor formé de Martigny, Rapperswil, Ajoie et Herisau (4).

Mardi 27 février: Ajoie - Martigny; Sierre - Rapperswil; Herisau - Zurich.

Judi 1^{er} mars: Martigny - Herisau; Rapperswil - Ajoie; Zurich - Sierre.

BPS: ma première banque pour ma première carte eurochèque... gratuite!



La BPS est la première banque à proposer **gratuitement** une carte eurochèque à tous les détenteurs d'un compte Jeunesse BPS.

Dès 15 ans, c'est le moment d'en ouvrir un, pour bénéficier très vite des avantages de la carte ec: avec elle, vous pourrez retirer de l'argent 24 heures sur 24, même le dimanche, vous paierez sans argent liquide dans de très nombreux magasins et stations d'essence, bref, vous offrirez une nouvelle liberté.

Dès maintenant, toutes les succursales BPS vous attendent... A tout de suite!



La grande banque
à votre service.

Banque Populaire Suisse

**EN DERNIERE
INSTANCE**

L'interdiction des décorations étrangères

(cps). — Nous pensons intéresser nos lecteurs en résumant ici la position du Tribunal fédéral sur un sujet relativement peu connu. En bref, il s'agissait d'un citoyen X., membre du Grand Conseil d'un de nos cantons, qui avait été nommé «Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres» par le ministre français de la culture et de la communication. Cet ordre a été créé en 1957 pour récompenser les personnes qui se sont distinguées par leurs créations dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres, en France et dans le monde.

Le Grand Conseil l'ayant invité à choisir s'il voulait conserver sa décoration ou son mandat de député, le citoyen X. a interjeté un recours de droit public pour demander au Tribunal fédéral d'annuler cette décision.

Nous ne nous arrêtons pas aux arguments développés par ce tribunal au sujet des dispositions des lois du canton en cause sur cette matière, si ce n'est pour relever que les juges de Mon-Repos ont souligné que ces dispositions ne pouvaient être appliquées que dans les limites du droit fédéral, lequel prime le droit cantonal.

CE QUE DIT LA CONSTITUTION FÉDÉRALE

Sur le plan fédéral, la question est réglée par l'art. 12 de la Constitution fédérale (Cst) qui prescrit, dans son premier alinéa: «Les membres des autorités fédérales, les fonctionnaires civils et militaires et les représentants ou les commissaires fédéraux, ainsi que les membres des gouvernements et des assemblées législatives des cantons, ne peuvent accepter d'un gouvernement étranger ni pensions ou traite-

ments, ni titres, présents ou décorations. La contravention à cette interdiction entraîne la perte du mandat ou de la fonction». Cette interdiction concerne aussi tous les membres de l'armée.

Le Tribunal fédéral fait observer, dans son arrêt, que le texte de cet article est dépourvu d'ambiguïté. Il interdit l'acceptation de pensions, traitements, titres, cadeaux ou décorations de la part de gouvernements étrangers. Cette disposition vise d'abord les membres des autorités fédérales, les fonctionnaires fédéraux civils et militaires et les représentants et commissaires fédéraux.

C'est à la suite d'une initiative populaire, puis d'une votation populaire du 8 février 1931 que l'interdiction a été étendue aux membres des gouvernements et des autorités législatives des cantons.

Le Tribunal fédéral constate alors qu'en qualité de membre du Grand Conseil d'un canton, le citoyen X. appartient au cercle des personnes auxquelles l'acceptation d'une décoration est interdite par l'art. 12 Cst. La notion constitutionnelle de la décoration est également claire. Il s'agit de la marque extérieure de l'appartenance à une collectivité, réelle ou seulement fictive, qui n'existe que pour honorer des personnes méritantes par une dénomination commune et qui est décernée selon des règles précises, de manière qu'elle constitue une institution durable.

L'Ordre des arts et des lettres est sans aucun doute, selon ces critères, une décoration. Et le Tribunal fédéral retient dès lors, à première vue, que l'acceptation de cette distinction se heurte au texte clair de l'art. 12 Cst.

MÊME LES DISTINCTIONS HUMANITAIRES OU CULTURELLES

Il est exact — note-t-il ensuite — que du point de vue historique, l'interdiction est liée au recrutement de mercenaires, au moyen de paiements, par les Etats étrangers, selon une pratique qui était courante dans l'ancienne Confédération. Cependant, — poursuit le Tribunal fédéral — l'interdiction reposait d'emblée sur l'idée tout à fait générale que les personnes au service de la Confédération ne doivent avoir à l'esprit que l'intérêt de celle-ci. Sans avoir d'obligations, même morales, envers d'autres Etats.

L'influence historique du service militaire étranger, qui a pu jouer un rôle dans la Constitution de 1848, n'impose nullement une interprétation restrictive de l'art. 12 de l'actuelle Constitution. D'après le message du Conseil fédéral avant la votation populaire de 1931, cette disposition doit combattre toute influence indésirable, pouvant se manifester aussi dans les cantons, exercée par la remise de décorations et de pensions.

Le Tribunal fédéral affirme encore que l'art. 12 Cst. est destiné à exclure toute influence propre à compromettre l'indépendance des personnes qu'il concerne. Cet objectif rigoureux ressort clairement du texte constitutionnel ainsi que des travaux préparatoires. Même des liens purement moraux, engendrés par des distinctions humanitaires ou culturelles, doivent être évités; le texte introduit dans la Constitution fédérale en 1931 a voulu aussi interdire, au sein des parlements cantonaux, l'acceptation de décorations à caractère culturel. Le Tribunal fédéral a donc rejeté le recours du citoyen X. (Arrêt du Trib. féd. du 13 juin 1989).

G. Jaccottet

**ARTS-
SPECTACLES**

Le grand retour au théâtre de Madeleine Robinson

SION. — Après Darry Cowl, Spectacle Services Production a demandé à Madeleine Robinson d'investir les planches de la grande salle de la Matze à Sion.

Ses complices ont du talent et ont pour noms: Alain Hitier, Arnaud Decarsin et le merveilleux Robert Murzeau. Une distribution prestigieuse pour nous offrir une comédie signée Joe Orton: «Le locataire».

Propriétaires et promoteurs immobiliers, cette pièce n'est pas celle que vous pensez. Certes, Madeleine Robinson loge dans un «deux-pièces» rosâtre qui pourrait vous servir d'appartement témoin, mais ce qui s'y passe à l'intérieur n'a rien de reluisant. Une expression populaire dit: «Soulevez les toits, vous découvrirez la réalité», pour ne pas dire autre chose. Vendredi 2 mars, il suffira de tirer le rideau pour découvrir un locataire révélateur d'une passion un peu rancie puisque vécue à quatre acteurs ne faisant pas de cadeau au texte.

Dressons la liste des réjouissances: un voyou cueilli dans un pub, une marâtre de la banlieue anglaise, son frère amateur de minets, et Pappy.

Ces êtres de chair et de sang s'abandonnent à leurs vices, sans tricher ni avec la bonne conscience ni avec la respectabilité. En un mot: vive le cynisme candide! Joe Orton, l'auteur, pratique l'humour à forte dose et l'on rit souvent. Et puis, il y a Madeleine Robinson. Sangsue grignoteuse, une sorte de Bette Davis, qui se serait enlaidie à l'excès. Monstrueuse mais forte, comme la pièce. Une performance!

Madeleine Robinson est une de ces nombreuses artistes au renom interna-

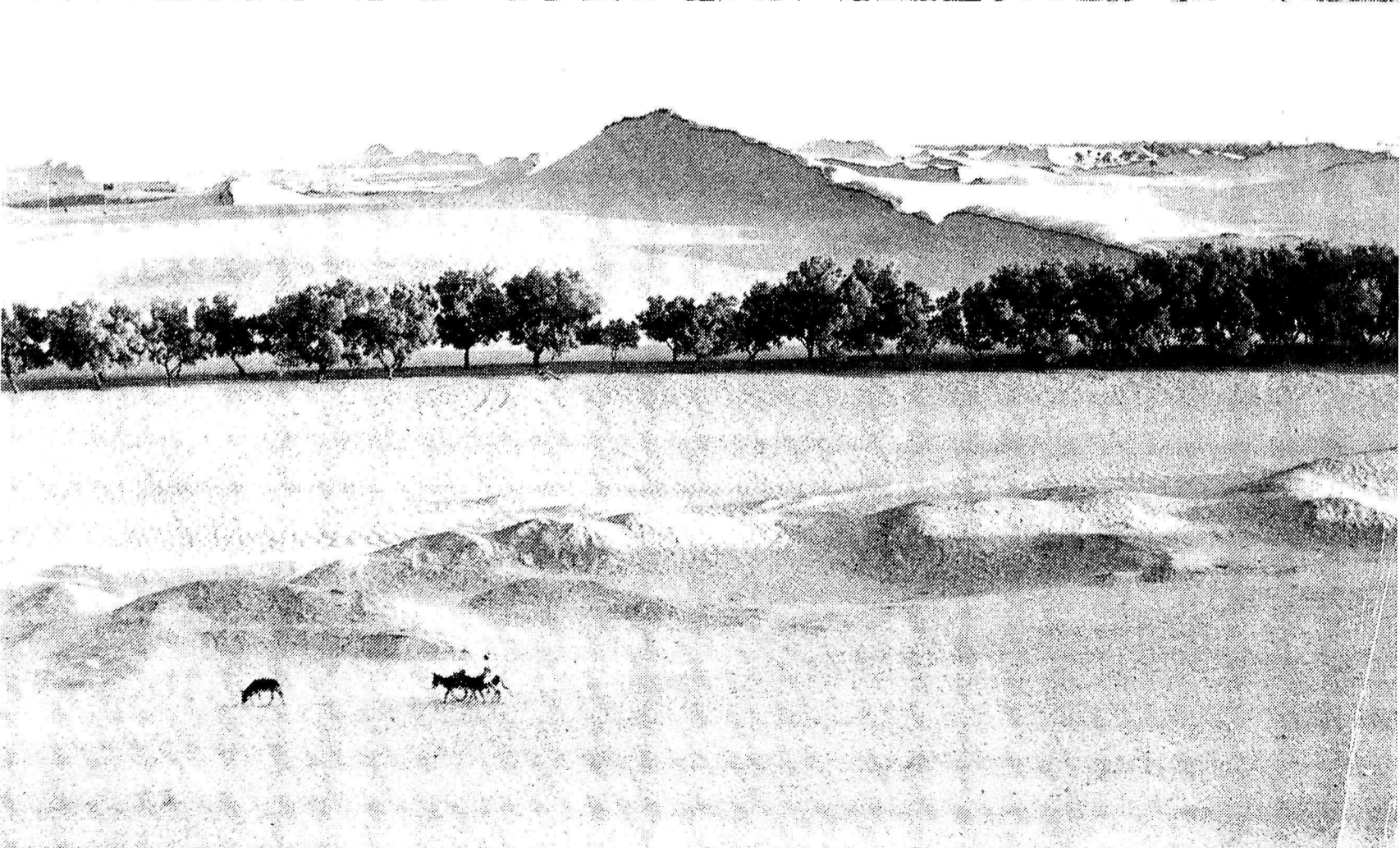
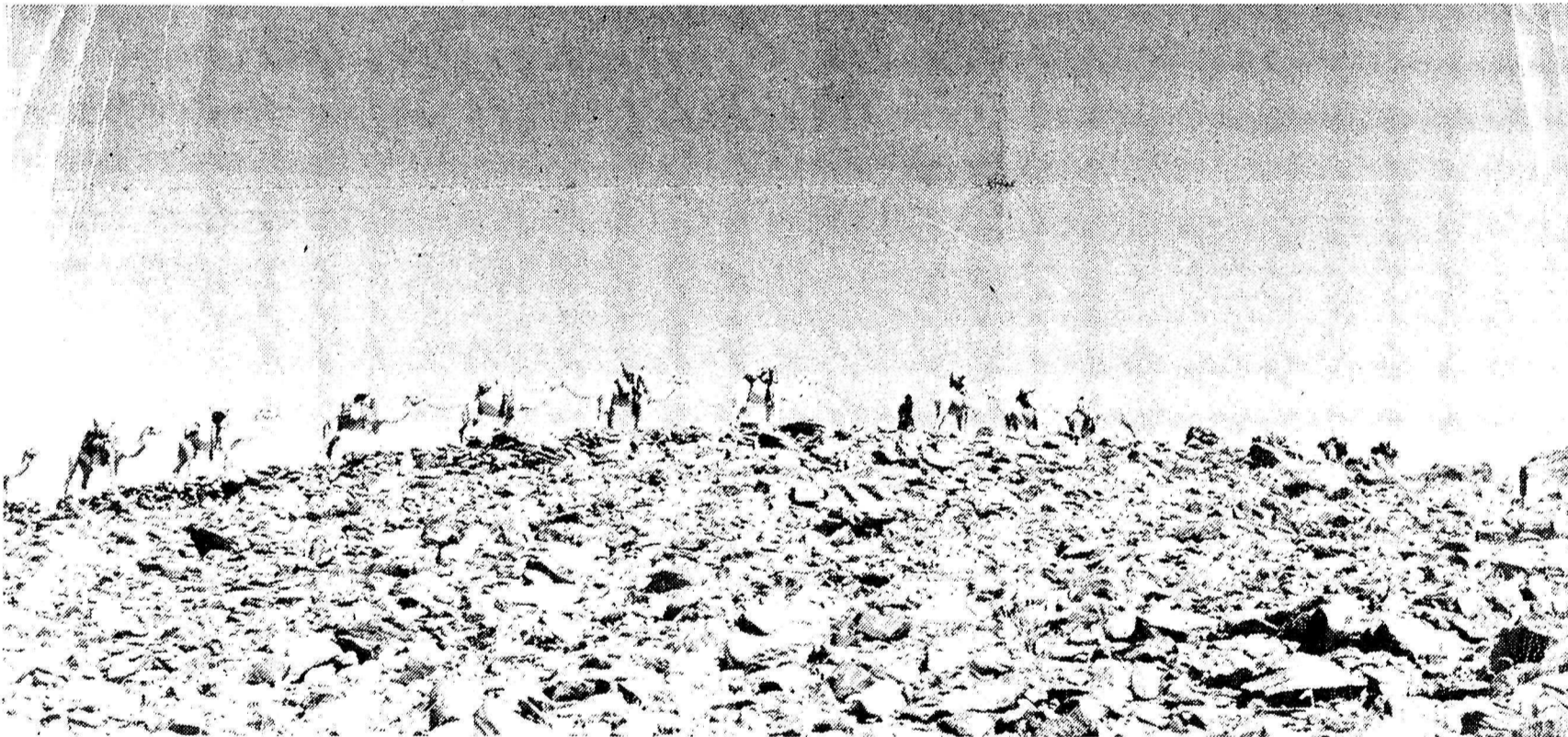
tional qui vit en Suisse. Etrangement, ce potentiel de talent est un peu oublié par les milieux culturels qui ne saisissent pas la chance de collaborer avec eux. Spectacle Services, qui aime aussi un théâtre différent, se réjouit donc d'accueillir cette grande dame sacrée meilleure actrice en 1965, commandeur des Arts et des Lettres, et qui vient de recevoir la Légion d'honneur du Théâtre de l'Atelier à Paris.

AVEC LE CERCLE THÉÂTRAL D'HÉRÉMENCE

La venue en Valais d'une grande comédienne servira également de prétexte pour faire connaître au spectateur l'intense travail théâtral qui existe en Valais. Pour donner le ton à cette soirée de comédies, SSP propose une troupe populaire de chez nous: le «Cercle Théâtral d'Hérémence» qui, souvenez-vous, avait fait parler de lui en interprétant en plein air et dans les alpages: «La servante d'Evolène» et l'été dernier «Marius» de Marcel Pagnol.

Ces sympathiques comédiens nous reviennent avec toujours le même enthousiasme, et prêts à nous cueillir avec une pièce de vaudeville signée Pierre Thureau: «Nicodème». Grégoire Seppey, Antoine Genolet, François Sierro, Madeleine Sierro et Caroline Gauye seront les protagonistes de ce délicieux moment d'humour mis en scène par Clément Dayer.

La location est ouverte dès aujourd'hui dans les succursales de la SBS ou contre remboursement au secrétariat de Spectacles Services au (027) 23 50 86 et ceci 24 heures s/24 ou encore par Fax au (027) 23 25 72.



AU MANOIR En marge d'une exposition photographique

MARTIGNY. — Jusqu'au 4 mars, tous les jours, sauf le lundi, vingt-quatre photographes suisses se présentent sur le thème «Le quotidien en images».

Parmi ces photographes on retrouve Hélène Grindat dont les photographies ont marqué une génération.

Voici deux photos de cette célèbre artiste, illustrant le désert et qui saisissent la magie de cet environnement.

Une manière d'apprécier ces instantanés et de se rendre au Manoir pour admirer cet art majeur de notre temps, en compagnie d'artistes de notre temps.

Signalons que l'exposition du Manoir est une première suisse et que dès le 4 mars elle ira dans divers lieux de Suisse. Signalons aussi que l'exposition est accompagnée d'un livre catalogue édité par Focale, qui est à l'origine de cette exposition. (ry)

Ing.dipl. FUST

- Toutes les marques en stock
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

ELECTROMÉNAGER
ELECTRONIQUE
CUISSINES/BAINS
LUMIÈRES
RADIO-TV/HIFI/VIDEO

Lave-linge automatiques
Immense choix de modèles Miele, AEG, Schulthess, V-Zug, Bosch, Electrolux, Novomatic, Hoover, Bauknecht ...
Par exemple:

AEG Lavamat 240
4,1 kg de linge sec, 21 programmes de lavage, réglage continu de la température, programme économique, encombrement réduit, monté sur roulettes, H 65/L 39,5/P 59,5 cm
Location 63.-/m.*

1490.-

Fours à micro-ondes
Miele, Electrolux, König, Sanyo, Bosch, Novomatic, Moulinex, Brother...
600 W, 5 degrés de puissance, commande électronique, 40 cm de large seulement
Location 25.-/m.*

598.-

- Durée de loc. min. 6 m./droit d'achat
- Prix max. pour votre ancien appareil
- En permanence, modèles d'occasion et d'exposition

Service de livraison 027 23 11 43
Montage/Marché-PAM/Bordeaux 026 22 14 27
Entretien/Alto/Lombard 026 24 35 25
*Ouvre Windows 021 20 10 10
Reçu en copie de toutes marques 021 20 10 10
Service de commande par téléphone 021 23 25 37

VALAIS

Résonances au pays des mathématiques

Vingt ans après l'introduction de la nouvelle méthode d'enseignement des mathématiques — improprement appelée «math moderne» — que reste-t-il des polémiques et controverses engendrées par les cogitations expertes de pédagogues avertis et quelque peu utopiques?

Une analyse objective et sérieuse de la situation actuelle, permet-elle de conclure à l'obtention de meilleurs résultats par l'ensemble des élèves? Le désir d'apprendre de l'élève, le goût et le plaisir de s'initier à la mathématique sont-ils plus stimulés par les enseignants? Est-ce plus important d'avoir une bonne méthode que d'être un bon maître?

Quelle que soit la démarche utilisée, le respect de la personnalité de l'élève reste essentiel: éliminer l'angoisse devant un problème mathématique, sécuriser l'élève, lui donner confiance en lui pour lui permettre de progresser tels sont les devoirs primordiaux du professeur de mathématiques.

C'est pourquoi, la formation des enseignants se révèle fondamentale dans l'approche pédagogique: F. Gertsch expose les réponses que le séminaire pédagogique du canton de Neuchâtel a apportées à ce questionnement.

Comment adopter «la bonne attitude» quand l'enseignant se trouve devant un élève récemment immigré? E.H. Saade propose d'élaborer un véritable bilan des connaissances initiales: des enjeux socio-scolaires, difficiles à cerner au premier contact avec le nouveau milieu éducatif, empêchent

parfois l'élève de «révéler» ses acquis préalables. Dans le même sens, M.-L. Schubauer-Léoni présente les «effets de contexte»: l'enfant réussit ou échoue suivant la distance qu'il y a entre le problème posé et sa réalité quotidienne.

Ce quotidien, analysé au Brésil et en Côte d'Ivoire, permet de découvrir, dans l'article de P. Dasen, que «les savoirs arithmétiques élémentaires n'ont pas besoin de l'école pour se développer». De plus, un certain nombre d'opérations de comptage basées sur d'autres systèmes que le système décimal démontrent qu'arithmétique et numération appartiennent à des codes conventionnels, culturels et ne sont, de loin, pas universels.

Le relativisme culturel touche également le domaine mathématique. Quelle leçon d'humilité pour les «magiciens» des concepts absolus, catégoriques et rigoureux!

TROISTORRENTS Retraites paroissiales

Depuis le 24 février, la paroisse de Troistorrents a accueilli des jeunes membres de la famille religieuse canadienne «Myriam Bethleem». En plus des deux messes animées en fin de semaine passée, le programme prévoit pour le 28 février, 1^{er} et 2 mars: Eucharistie à 9 heures, adoration du Saint-Sacrement de 14 h. 30 à 17 h. 30 avec un prêtre à disposition pour les confessions, prière et enseignement à l'église paroissiale dès 20 heures.

Abbaye de Saint-Maurice: de la sérénité à la contestation

Plus que les châteaux de la capitale, plus que la Tour de la Bâtiaz à Martigny où le Château Stockalper à Brigue, la pérennité valaisanne est représentée par l'Abbaye de Saint-Maurice.

Haut lieu de piété depuis la nuit des temps, et de culture, l'Abbaye de Saint-Maurice va fêter en 1990 le 17^e centenaire du martyr de Saint-Maurice, le 16^e centenaire de la fondation de la première Basilique d'Agaune par Saint-Théodule, évêque du Valais. Des anniversaires, qui feront de 1990 une grande année du souvenir à l'Abbaye de Saint-Maurice du Carême à la Toussaint.

On rencontre des Celtes déjà dans ce portique d'entrée de la Vallée du Rhône. Il est vrai que c'était là un lieu stratégique sur le Rhône et que l'histoire n'a guère retenu.

Saint-Maurice, appelée Agaune dans les temps romains, doit sa célébrité au martyr de Maurice et de ses compagnons de la Légion Thébéaine. En effet, vers l'an 290, sur la plaine de Vérolle, en amont de la petite cité que l'on connaît aujourd'hui, Maurice et ses compagnons furent exécutés pour ne pas avoir à renoncer à la religion chrétienne. Immédiatement un premier sanctuaire fut dressé à la fin du XIV^e siècle et remplacé dès 515 par la Basilique de Saint-Sigismond.

Depuis cette date, la vie religieuse des chanoines de Saint-Maurice n'a plus connu d'interruption.

Saint-Maurice et son abbaye ont vu défiler des têtes couronnées, des pèlerins. Etant donné son rôle particulier, de nombreux dons ont été faits par les souverains, et qui constituent aujourd'hui le fameux trésor de l'abbaye.

En l'an 888, le premier roi de Bourgogne, Rodolphe, se fit couronner dans la vénérable abbaye. De ce souvenir elle porte encore aujourd'hui le titre «La Royale Abbaye».

Du coffret de Teudéric à l'aiguère de Charlemagne, autant de présents faits à cette institution religieuse qui démontrent la haute estime dans laquelle on tenait l'abbaye.

Cette communauté de chanoines amena rapidement les notables du lieu à leur confier, pour des stages de formation, leurs enfants.

Et, petit à petit, ce centre de formation connu une réputation qui amena, dès que l'on codifia l'instruction publique, à la création du Collège de Saint-Maurice.

Sa réputation était connue dans toute la Suisse. De très nombreuses personnalités helvétiques y venaient faire leurs classes pour y apprendre le français.

Si l'Abbaye de Saint-Maurice a son abbé portant le titre d'Evêque de Bethléem, c'est qu'elle est une véritable institution religieuse.

Aussi, comme les autres institutions religieuses, elle a connu les troubles de 1848.

Mais son histoire est relativement tranquille. Et ce n'est une mince pincée de modernisme dans les années trente avec démission de son abbé, qui altera la sérénité de la Royale Abbaye.

En revanche, depuis quelques années, devant la croissance des centres comme Martigny et Monthey, et devant la difficulté des communications, des députés valaisans proposent de déplacer dans ces villes des classes de maturité ayant actuellement droit de cité à Saint-Maurice.

Un semblant de polémique est apparu entre les partisans du réalisme économique et géographique et ceux du maintien à Agaune de toutes les institutions de formation liées à l'abbaye.

Le Grand Conseil valaisan sera d'ailleurs appelé, cette année encore, à trancher sur ce problème de décentralisation scolaire. Fera-t-on, cette année d'anniversaire, injure à la Royale Abbaye de la déposséder de certains fleurons de son collège? La question est posée. S.D.

SUR L'AGENDA


Avec l'Amicale des Fanfares radicales démocratiques des districts de Conthey, Sion et Sierre

L'assemblée générale des délégués de l'Amicale des Fanfares radicales démocratiques des districts de Conthey, Sion et Sierre aura lieu le mercredi 28 février à 20 heures au Café de la Coopérative de Chamoson avec l'ordre du jour suivant:

1. Contrôle des présences
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Nominations statutaires
4. Amicale 1990 à Chamoson
5. Tournoi des futures amicales
6. Divers.

Les plus polyvalentes des Peugeot 405

BREAK



Garage de la Forclaz
J.-P. Vouilloz 1920 MARTIGNY

Free
TECHNIQUE DE NETTOYAGE
VENTE SERVICE

Installation de portique et tunnel de lavage
Self-service

CECCATO
Machines mobiles, aspirateurs, etc.
Offre sans engagement

Freebata SA
Route du Simplon 49, 1920 Martigny
Tél. (026) 22 51 51 - 52

AUTO-CENTRE
Route du Levant - 1920 MARTIGNY
Tél. (026) 22 44 48 - 22 64 08

MICHAUD




Vente de voitures neuves et occasions
CENTRE LAVAGE HYPROMAT

Garage et Carrosserie de la Côte

PHILIPPE DARBELLAY
MARTIGNY - ☎ (026) 22 49 54
Magasin: ☎ (026) 22 70 22

HONDA
AUTOMOBILES

CHARGER, TOUT S'ABASSE. CHARGE, RIEN NE L'AFFAISE.



La suspension hydropneumatique du Break BX permet d'abaisser ou d'élever la caisse et maintient le véhicule chargé ou vide à hauteur constante. Il transporte 500 kg sans plier l'échine, en douceur et en toute sécurité, grâce à sa fameuse suspension et à ses quatre freins à disques assistés. Garantie 6 ans anticorrosion. Venez l'essayer! Si vous le désirez, le leasing se charge aussi de maintenir votre budget à bonne hauteur.

CITROËN BX

JEAN VANIN
Garage
CHARRAT

CRISTAL GARAGE S.A.
Luy C. et Michel R.
Maîtrise fédérale
Route du Levant 108 - MARTIGNY
(026) 22 22 94



Tous types de remorques
tonnage de 400 kg à 2000 kg
GRAND CHOIX EN STOCK

FIAT

Agence officielle BMW
Bruchez & Matter SA
Centre Auto, Martigny
Route du Simplon 53
Téléphone 026 / 22 10 28

RADIO MARTIGNY
FM 90,8 MHz

AUTO A LA MODE

PALEXPO-GENÈVE DU 8 AU 18 MARS

60^e Salon international de l'automobile

L'édition 1990 du Salon international de l'automobile de Genève, qui aura lieu du 8 au 18 mars à Palexpo-Genève, revêtra un faste tout particulier, puisqu'il s'agira de la 60^e édition. Cette année, le Salon sera inauguré par M. Arnold Koller, président de la Confédération, M. Dominique Folmi, président du Conseil d'Etat de la république et canton de Genève, et M^{rs} Jean-Marie Revaz, président du Salon, en présence de nombreuses personnalités.

LES SECTEURS D'EXPOSITION
Plus de 1200 marques en provenance d'une trentaine de pays seront présentées par quelque 350 exposants sur une surface brute de 71 000 m², dans les secteurs suivants:
— voitures de tourisme;
— carrosseries spéciales;
— accessoires, pièces détachées et équipements de garages;
— littérature et associations de la branche.
La surface nette d'exposition attribuée atteint 49 185 m², pour une demande de 60 050 m².

ATTRACTIONS
Une exposition spéciale intitulée «Fascination Cars» permettra d'admirer, huit véhicules extraordinaires construits entre 1947 et 1967, dont certains à un seul exemplaire. Oeuvres de prestigieux concepteurs européens et américains, ces voitures illustreront à merveille les oppositions de style entre le kitsch des années cinquante — devenu art des années nonantes et le design dépouillé et avant-gardiste.

THÈME
Le 60^e Salon de l'auto de Genève est placé sous le thème: «L'auto: mobile». C'est en effet l'extraordinaire mobilité de la voiture qui est à la base de son succès et qui en fait le principal moyen de déplacement, quel que soit son but d'utilisation.

ACTIONS SPÉCIALES 60^e SALON
De nombreuses actions et manifestations sont prévues pour célébrer ce 60^e salon, dont la vente d'un recueil de témoignages sur le Salon de

puis 1924, de vins étiquettes aux couleurs de l'affiche, d'un T-Shirt et d'un Sweat-Shirt, enfin d'une carte postale. Une exposition retrospective en collaboration avec *La Tribune de Genève* et des décorations de vitrines en ville et dans le canton compléteront la fête.

COMMENT ACCÉDER A PALEXPO
En train: on peut maintenant accéder pratiquement aux portes du Salon en train: horaire cadencé, puis dix minutes de marche de la gare CFF de l'aéroport à Palexpo. Cheminement piétonnier balisé. Un bus-navette relie également le Salon avec la gare Genève-Aéroport (Fr. 2.50 aller/retour).
Offre CFF: le «Combi-Salon» (train + entrée au salon): le billet «Combi-Salon» est en vente dans la plupart des gares en Suisse. Il est en principe valable un jour et permet d'effectuer le voyage en train jusqu'à Genève-Aéroport et retour, et d'entrer au Salon. Les facilités de voyage pour familles sont accordées pour le parcours en train. Le billet doit être timbré à un oblitérateur avant le départ. Il n'est valable pour le voyage de retour que s'il a été poinçonné aux caisses du Salon.
En voiture de Lausanne: tourner direction «Aéroport» et suivre les flèches «Palais des Expositions».
En cars: même itinéraire que les voitures. Parking aménagé à proximité de Palexpo.

PARKINGS
— Parking couvert payant de Palexpo.
— Parking en plein air payant en face de Palexpo.
D'autres parkings de délestage sont prévus dans la périphérie. Les visiteurs seront automatiquement guidés sur ces parkings par les services de police. Des navettes payantes (Fr. 2.50 aller/retour) les relèveront à Palexpo.

HEURES D'OUVERTURE
8, 9, 10, 12, 13, 15 et 17 mars de 9 heures à 19 heures.
Mercredi 14 et vendredi 16 mars de 9 heures à 22 heures
Dimanche 11 et 18 mars de 8 heures à 19 heures.

PRIX D'ENTRÉE
Adultes: Fr. 10.—; Carte permanente: Fr. 60.—; Enfants de 6 à 16 ans et rentiers AVS: Fr. 6.—; Groupes dès 20 personnes: Fr. 6.—.

GARAGE-CARROSSERIE DES NATIONS
1920 Martigny-Bourg - Av. du Gd-St-Bernard 83 - Tél. (026) 22 61 75

CENTRE DE VENTE TOYOTA
1920 Martigny - Av. du Simplon 148 - Tél. (026) 22 22 22



AUTO-ÉLECTRICITÉ
CARBURATION

ROBERT ROUGE

Rue du Rhône 15 - Tél. (026) 22 13 00
1920 MARTIGNY

NATEL-C

— SIMONSEN
— PANASONIC

sport autos

Voiture spécialiste de l'accessoire



Route du Simplon 148
(026) 22 40 80
MARTIGNY

FORLINE
BMW

Roues en alliage - Pneus
Accessoires pour tous véhicules
Monthey (025) 71 91 59
Martigny (026) 22 59 68 - 22 38 96

MARTIGNY

CARLOS WARD AUX CAVES DU MANOIR Magnifique surprise!



MARTIGNY (Stede). — En remplaçant le point d'interrogation par ce nom, Carlos Ward, les responsables des Caves du Manoir ont réservé une magnifique surprise à leur public. Affluence garantie jeudi pour un concert exceptionnel qui débutera à 20 h. 30.

Des surprises de cette taille, on en redemande!

Qui eut imaginé que le point d'interrogation figurant sur le programme des Caves du Manoir puisse se transformer en ce nom qui appelle tous les superlatifs: Carlos Ward!

UN GRAND PARI LES GRANDS

Naissance au Panama, enfance à

Club de Copenhague, il rencontre Abdullah Ibrahim et son Dollar Band, ce qui débouchera bien plus tard sur une longue collaboration.

De retour à Seattle en 1965, il rencontre John Coltrane. Sur l'insistance de Coltrane, Carlos Ward s'installe à New-York et rejoint le John Coltrane Octet. Il joue avec beaucoup de musiciens, dont Sunny Murray, Don Cherry, Karl Berger, Rashied Ali, Dave Izenzon, Paul Motian et Carla Bley.

En 1970, Ward joue avec B.T. Express, un groupe rythm and blues / Seattle, étudie de la clarinette et du saxophone alto avec John Jessen, puis école de musique de l'US Navy à Was-

hington. De passage en Allemagne avec l'armée américaine, Carlos Ward joue avec plusieurs groupes de jazz dont ceux de Karl Berger et d'Albert Mangelsdorff. En 1964 au Montmartre funk avec lequel il obtient plusieurs disques d'or et une nomination au Grammy. Association étroite pendant dix ans avec Abdullah Ibrahim, membre du quintet NU avec Don Cherry, Ed Blackwell, Mark Helias et Nana Vasconcelos. Carlos Ward joue également avec le quartet Don Cherry et part en tournée à travers l'Amérique Centrale. Il remplace Jimmy Lyons en 1986 dans le Cecil Taylor Unit. En septembre 1987, le Carlos Ward Quartet fait un tabac dans un club new-yorkais. Carlos Ward est accompagné par Charles Sullivan, Alex Blake et Ronnie Burrage.

A cette biographie sommaire, il convient d'ajouter encore ses talents de flûtiste, de compositeur et une impressionnante discographie.

Pour son concert du jeudi 1^{er} mars aux Caves du Manoir, Carlos Nathaniel Ward sera accompagné par trois musiciens suisses: Tibor Elekes (un hongrois établi à Bâle) à la basse, David Klein à la batterie et Olivier Truan au piano.

Ce concert exceptionnel sera enregistré et diffusé en direct sur les ondes de la Première de la Radio Suisse Romande, à l'enseigne de «Baraka», l'émission de Christian Jacot-Descombes. Pour cette raison, il débutera à 20 h. 30 précises.

Souhaitons que le point d'exclamation figurant dans le programme des Caves en date du 15 mars nous réserve une aussi bonne surprise.

LA BOUTIQUE DE PORCELAINE FÊTE SES 25 ANS Ouverture d'un centre Villeroy & Boch

MARTIGNY. — Après vingt-cinq années de fidèles services à la clientèle, la Boutique de porcelaine a subi un véritable bain de jouvence.

C'est dans un cadre magnifiquement rajeuni que M. André d'Andrés et son épouse ont accueilli samedi les nombreuses personnes venues partager le

cocktail d'ouverture. M. et Mme d'Andrés ont opté pour Villeroy & Boch, une maison de renommée internationale en matière de porcelaine et de cristal. Toujours situé rue du Grand-Verger, le centre Villeroy & Boch offre la possibilité de faire son choix parmi des centaines de décors.



La boutique de porcelaine fête ses vingt-cinq ans en ouvrant un centre Villeroy & Boch. M. d'Andrés affiche un sourire de circonstance.

VENTE DE L'ECU D'OR Pour les cours d'eau naturels



La traditionnelle vente de l'Ecu d'or en chocolat de la Ligue suisse pour la protection de la nature et de la Ligue suisse du patrimoine national sera consacré cette année aux ruisseaux naturels. Avec une partie du bénéfice réalisé, la LSPN souhaite redonner à un certain nombre de ruisseaux canalisés leur état naturel, créant ainsi un exem-

ple qui encouragera les communes et les personnes privées à appliquer le même traitement à leurs propres cours d'eau menacés. Le solde du produit de la vente est destiné à plusieurs autres projets.

L'an passé, quelque 900 000 écus ont pu être vendus grâce à l'aide de 3000 classes.

CINEMAS

Casino: ce soir à 20.30: *Chérie, j'ai rétréci les gosses* de Walt Disney (7 ans).

Corso: ce soir à 20.30: *Outrages* de Brian de Palma avec Michael J. Fox et Sean Penn (16 ans).

EXPOSITIONS

Martigny (Fondation Pierre Gianadda): Musée archéologique gallo-romain - Musée de l'automobile. Exposition Louis Soutter, dessins-peintures jusqu'au 2 avril. Ouvert tous les jours de 10.00 à 12.00 et de 13.30 à 18.00.

Martigny (Manoir): 24 photographes suisses à quotidien, jusqu'au 4 mars, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

Martigny (Fondation Louis Moret): dessins et peintures de Bruno Baeriswyl. Jusqu'au 11 mars, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

Martigny (Centre valaisain du film): photographies de Bertrand Rey. Jusqu'au 24 mars, du lundi au samedi de 14.00 à 18.00.

Martigny (Ecole-Club): L'Egypte des Pharaons, de Léonard Closuit. Jusqu'au 21 mars, du lundi au vendredi de 08.00 à 12.00 et de 13.30 à 22.00.

Verrier (Atelier Flaminia): œuvres d'Eugène Fidler. Jusqu'au 18 avril, de 09.30 à 12.00 et de 15.00 à 18.30, sauf le lundi.

CARNET

DÉCÈS

M. Narcisse Chatriand, 49 ans, Leytron
M. Jules-Casimir Monnet, 72 ans, Riddes
Mme Marie-Hélène Bruchez, 47 ans,
Le Châble

M. Ferdinand Fleutry, 85 ans, Fully
M. Jean-Baptiste Bonvin, 87 ans, Montana
M. Julien Girard, 88 ans, St-Gingolph
M. Marius Naoux, 77 ans, Chermignon
Mlle Michelle Gaudard, 53 ans, Leytron
Mme Cécile Haenni, 90 ans, Sion
Mme Eugénie Coudray, 74 ans, Chamoson
M. Christian Darioly, 33 ans, Aproz
Mlle Jeanne Lantermoz, 70 ans, Leytron
Mme Céline Bovier-Fournier, 92 ans, Fey
M. Camille Bovier, 77 ans, Chippis
Mme Philomène Mayoraz, 83 ans,
Héréme

M. Séraphin Mariethoz, 70 ans, Martigny
M. Léon Imsand, 68 ans, Sion
Mme Hortense Fournier, 69 ans, Riddes
Mme Elsy Nichele, 78 ans, Monthey
Mme Berthe Debons, 86 ans, Sion
M. André Vannotti, 82 ans, Sion
Mme Céline Fardel, 81 ans, Ayent
Mme Marie-Maire-Vionnet, 88 ans,
Monthey

A MARTIGNY, NOUS ENERGISSONS MIEUX

Eau chaude sanitaire 357 W

Tous les Martignerains baissent leur boiler à 60 degrés

Gain **100 W**

Source: Fédér. Services comm. CFEU 22 84 06

Semaine du 26 février au 4 mars

La production d'Eau Chaude Sanitaire peut représenter jusqu'à 40 % de la consommation d'énergie d'un ménage. Il s'agit du poste le plus gourmand en énergie.

Cette surconsommation peut être réduite de moitié dans certains cas, car elle est provoquée en grande partie par les pertes de distribution dues à des conduites mal isolées ou les pertes de production causées par une installation de production d'eau chaude sanitaire mal adaptée aux besoins de l'utilisateur.

Suggestions des CFF pour l'hiver

Martigny avec sa célèbre fondation Pierre Gianadda, le Musée suisse des transports à Lucerne ou encore le val Poschiavo avec le Bernina-Express, telles sont trois suggestions choisies au hasard parmi les nombreuses offres proposées par les CFF au gré de leur programme culturel. Citons aussi le Panoramic-Express du Montreux-Oberland bernois ou l'excursion au Tessin pour déguster l'authentique risotto. L'arrangement comprend le voyage, le lunch et, dans certains cas, l'entrée au musée. Quant aux offres pour skieurs, elles sont bien connues des sportifs qui en apprécient le confort et le prix. Ces programmes des CFF restent valables jusqu'à la fin avril. Renseignements et réservations dans plus de 700 gares.

Deux «Messie» en Valais

248 ans après sa création à Dublin, le «Messie» de G.-F. Haendel sera interprété à deux reprises en Valais. Le Chœur Novantiqua de Sion ouvre en effet les festivités de son 10^e anniversaire par deux concerts — le 1^{er} mars en la cathédrale de Sion et le 3 mars en l'église de Chippis — offrant l'intégrale du célèbre oratorio dans sa version anglaise.

Choissant parmi les nombreuses variantes possibles de l'œuvre celles qui semblent avoir été préférées par le compositeur lui-même, Bernard Héritier, à la tête de son chœur et du Collegium Academicum de Genève, dirigera début mars une version «plus authentiquement haendelienne» qui tente d'en mettre en valeur les différents paradoxes et tensions esthétiques: c'est qu'en effet il n'y a pas, à proprement parler, de version originale du «Messie».

Collection de textes bibliques épars, le Messie trouve sa surprenante cohésion dramatique dans l'éclatant apport et soutien musical: langage sonore simple, invention mélodique d'une richesse contrastée... Quatre solistes, Brigitte Fournier, soprano, Catherine Wyn-Rogers, alto, Markus Schaefer, ténor et Stephan Imboden, basse garantissent de leur prestigieux talent de concertistes l'économie générale de cet oratorio profondément religieux que le Chœur Novantiqua de Sion nous offre une nouvelle fois de découvrir **jeudi 1^{er} mars**, cathédrale de Sion, à 20 heures, et **samedi 3 mars** en l'église de Chippis à 20 heures.

Réservations: Centres Migros (Sierre, Sion, Martigny, Monthey). **Prix des places:** de Fr. 20.— à 50.—. **Réduction (AVS, étudiant)** de Fr. 10.— sur toutes les places.

EN SOUVENIR DE
**HÉLÈNE
HOSTETTLER**
née LAMBIEL



1^{er} mars 1986 - 1^{er} mars 1990

Quatre ans déjà que tu nous as quittés.

Ton souvenir demeure intense dans le cœur de tous ceux qui t'ont connue et aimée.

Tes familles

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Saxon, le mardi 27 février 1990 à 19 h. 30.



Le Parti radical démocratique de Leytron

à le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Narcisse CHATRIAND**

conseiller communal de 1976 à 1987

Il gardera du défunt le souvenir d'un administrateur compétent et dévoué.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 23 février 1990 à Leytron.

MARTIGNY REGION

CERCLE DÉMOCRATIQUE DE FULLY Journée des aînés



FULLY (Stede). — L'Administration communale de Fully, par le biais de sa commission sociale, a convié dimanche les aînés de Fully à participer à leur journée. Les aînés ont répondu favorablement et c'est un Cercle Démocratique complet qui a vu les productions d'un groupe folklorique, de musique, dans une ambiance de détente, de partage et d'amitié. Il a appartenu au président de la commission sociale, M. Pierre Ançay, d'ouvrir cette journée ces aînés par une allocution (notre photo).

OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS Ils sont partis!

EVIONNAZ (Stede). — L'élan de solidarité en faveur de la Roumanie continue. En fin de semaine passée, ce sont les communes d'Evionnaz, de Vernayaz, de Collonges et de Dorénaz qui ont apporté leur contribution, sous la forme d'un convoi composé d'un semi-remorque et de deux véhicules.

Placé sous la responsabilité de Mme Marie-Suzanne Mottet, conseillère communale d'Evionnaz, le convoi a quitté le Valais vendredi soir pour le camion et samedi matin pour les deux au-

tres véhicules. Les 11 tonnes de vivres, vêtements et médicaments seront distribués dans le village de Busteni, par ailleurs par la commune d'Evionnaz. Busteni, situé à 130 kilomètres au nord de Bucarest, abrite 10 000 habitants et deux orphelinats qui bénéficieront en priorité de l'aide valaisanne. Les sept personnes qui ont pris part à cette opération devraient être de retour en cette fin de semaine. A signaler encore, le geste de la maison Favre Transports qui a mis gratuitement à disposition le camion et son chauffeur.



Les sept membres du convoi réunis quelques minutes avant le départ.

Saxon: l'erreur humaine confirmée

Le 16 février 1990, à 1 h. 39'20", le train numéro 222 qui devait rejoindre Lausanne et était parti de Brigue à 1 h. 04' entra en collision en gare de Saxon avec le transport LC (Ligne-contact) Dr. T-1 21/306.90 dans lequel avaient pris place deux employés. L'un d'eux décéda des suites de l'accident, tout comme le mécanicien et l'un des occupants du train numéro 222. Plusieurs personnes se trouvant dans le convoi international furent blessées.

Au stade actuel de l'instruction, il est établi que l'accident est dû à une erreur humaine. Le transport LC s'est déplacé régulièrement jusqu'à la dernière installation d'aiguillage numéro 23. Là, son conducteur a attendu le changement d'aiguillage permettant d'accéder à la voie numéro 3 et de libérer la voie numéro 1 pour le passage du train numéro 222.

En fait, l'agent préposé à la manœuvre a omis de faire passer le transport LC de la voie numéro 1 à la voie numéro 3. De plus, il a enlevé prématurément dans le poste d'aiguillage les écrans de protection placés sur les leviers des signaux et rappelant la présence d'un convoi sur la voie numéro 1.

L'agent préposé à la manœuvre a été interrogé par le juge et inculpé d'homicide par négligence et de lésions corporelles par négligence. L'enquête a établi qu'il n'avait absolument pas consommé de boissons alcooliques et qu'il s'était bien reposé avant de reprendre son travail le soir en question. Tout ce qui a été dit ou écrit en-dehors des faits révélés par ce communiqué n'engage ni le juge, ni les responsables des CFF.

Le juge d'instruction:
J.-P. Jaquemet

SKI-CLUB DE MARTIGNY-BOURG Concours interne au Super-St-Bernard

Dames II: 1. Huguenin Huguette; 2. Coquoz Claudine.

Dames I: 1. Duay Marylise; 2. Moret Gisèle; 3. Richard Monique.

Seniors - Dames: 1. Lovey Catherine; 2. Wagner Dominique; 3. Frasserren Annick.

Filles - Juniors: 1. Frassa Adrienne; 2. Pellaud Marina; 3. Chambovey Kathy; 4. Pralong Stéphanie; 5. Sudan Daniella.

Vétérans III: 1. Sauthier Albert; 2. Poggio Charly; 3. Closuit Jean.

Vétérans II: 1. Curchod Gérard; 2. Richard Raymond; 3. Guex Pierre-Yves; 4. Crettex Clovis; 5. Copt Roger; 6. Coquoz Henri; 7. Luy Roger.

Vétérans I: 1. Dini Stéphane; 2. Closuit Jean-Charles; 3. Rebord Mario; 4. Millius Marc-André.

Seniors II: 1. Frasserren Patrick.
Seniors I: 1. Orsinger Yves; 2. Hiroz Nicolas; 3. Moulin Jean-Daniel; 4. Moulin Robert.

Juniors - Garçons: 1. Luy Frédéric; 2. Hugon Frédéric; 3. Lonfat Raphaël; 4. Imboden Philippe; 5. Rimet Raphaël; 6. Biselx Claude-Alain; 7. Besse David; 8. Thurre Sébastien; 9. Ulivi Pascal; 10. Moret Frédéric.

Meilleur temps de la journée - garçons: Luy Frédéric. - **Filles:** Duay Marylise.

90 ans pour Charles-Emmanuel Monnet

Petit accident de santé et c'est dans une salle de l'Hôpital de Martigny que M. Charles-Emmanuel Monnet a été fêté par les siens et par les autorités de Riddes pour ses 90 ans. La fête terminée, gageons qu'il s'en retournera à la Providence à Bagnes où il réside actuellement.

Cet alerte nonagénaire est né le 20 décembre 1900 à Auddes et est bourgeois de Riddes et d'Isérables.

En 1921, il épouse Marie-Faustine Favre d'Isérables et de cette union naquirent cinq enfants dont trois sont encore en vie. M. Monnet eut la douleur de perdre son épouse en 1961.

Sa vie de labeur sur sa terre en fit un agriculteur avisé ne dédaignant pas le travail en forêt, ni les soins à sa vigne. Et sur les hauteurs de Riddes, on peut le dire maintenant prescription aidant, le braconnage occupait parfois ses loisirs.

Depuis cinq ans il est à la Providence Bagnes tandis qu'auparavant son fils Charles-Emmanuel lui donnait l'hospitalité.

La famille Monnet est abonnée au *Confédéré* depuis le début du journal. L'abonnement se transmet fidèlement

de génération en génération comme les idées radicales.

Samedi les autorités de Riddes, MM. Michel Gillioz, Philippe Destayes et Michel Larzey, ont apporté les vœux de l'autorité de Riddes ainsi qu'un lot de trois channes valaisannes.

Vingt petits-enfants, arrière-petits-

enfants et une arrière-arrière-petite-fille entouraient M. Monnet. Pour la petite histoire de cette famille, signalons que Gaëlle Giroud née le 14 janvier dernier est la représentante de la cinquième génération.

Nos bons vœux et nos félicitations à M. Monnet.



M. Monnet entouré de sa famille dont la représentante de la cinquième génération et des autorités communales de Riddes.

MARTIGNY

PROJET «TROPICAL WORLD» DE MARTIGNY Energique opposition du WWF

MARTIGNY. — Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue vendredi à Martigny, le WWF s'est prononcé fermement et énergiquement contre le projet de parc d'attraction «Tropical World» de Martigny.

«Extravagant, indécent, aberrant!» Ces termes ont été utilisés vendredi lors d'une conférence de presse par Philippe Roch pour qualifier le projet de construction à Martigny d'un parc d'attraction baptisé «Tropical World». Le directeur du WWF Suisse a vertement critiqué «ce projet anti-pédagogique qui présente une vision du monde totalement artificielle». M. Roch a également précisé que le WWF allait, dans les semaines à venir, demander aux autorités fédérales l'interdiction totale coupole, d'une température constante de 29 degrés. Le WWF fustige «ce gaspillage d'énergie dans une ville où a été lancée une vaste campagne d'incitation à l'économie».

Des motifs d'aménagement du territoire, le WWF retient notamment les problèmes de trafic automobile, de pollution supplémentaire et le gaspillage de 15 hectares de terres agricoles.

Enfin, le projet est considéré comme «irréaliste» sur le plan économique et «représentant une aventure financière très périlleuse». Se fondant sur les travaux du professeur Manuel Baud-

Bovy, le WWF estime que le nombre potentiel de visiteurs ne dépasserait guère les 400 000, contrairement au 1 300 000 avancé par les promoteurs, de l'importation d'animaux marins en Suisse.

QUATRE RAISONS

Les représentants du WWF entourés d'experts, ont présenté quatre points principaux motivant leur opposition à la réalisation de «Tropical World». Mme Anne Collet du Centre national d'étude des mammifères marins de la Rochelle a souligné que les dauphins et les orques se voient importer les promoteurs seront des animaux maltraités, voués à une mort prématurée. Des études font état chez les dauphins et les orques, d'une espérance de vie de huit à dix fois moindre en captivité qu'en liberté.

Le projet «Tropical World» exige également le maintien sous une vaste

L'INFORMATION COMME ARME
Si un plan de quartier a bien été homologué en 1988, il concernait la création d'un centre de vacances sportives

(Toléron Village). Les promoteurs de «Tropical World» devront donc entreprendre une nouvelle procédure pour obtenir l'homologation de leur projet. Comme le WWF n'est pas habilité à intervenir dans l'homologation d'un plan de quartier, il entend faire échouer ce projet par une information suivie auprès de la population et des autorités. M. Pascal Ruedin du WWF Valais a encore précisé qu'une lettre ouverte adressée à M. Pascal Couchepin, président de la ville de Martigny, était restée sans réponse à ce jour.

Signalons encore qu'un article publié ce mois dans la revue *Panda Nouvelles*, intitulé «Les quatre crimes de Tropical World» et portant la signature de M. Laurent Rebeaud, a provoqué «la consternation» de M. Marcel Steiger, le promoteur du projet. Ce dernier «conteste formellement la plupart des affirmations contenues dans cet article» et précise «qu'une information à la presse sera organisée cette semaine pour réfuter point par point les arguments tendancieux de M. Laurent Rebeaud».

Fondation Pierre Gianadda: 250 visiteurs par jour

(Ry). — La Fondation Pierre Gianadda est assurément le passage obligé pour les amateurs d'art, d'ailleurs cela se ressent à travers le nombre de visiteurs. Ils sont chaque jour, quelque 250 à fréquenter la fondation, en ce moment l'exposition Louis Soutter avec ses dessins et peintures.

A ce jour, cette exposition qui durera jusqu'au 2 avril, a enregistré 6415 visiteurs.

A noter qu'outre l'exposition, la Fondation sert de cadre à de multiples manifestations liées ou non à l'art. Ainsi, hier lundi «Plumes en liberté» d'Espèce 2 et du Crédit Suisse recevait une soirée littéraire avec Maurice Chappaz et Adrien Pasquali. Samedi 3 mars, ce sera l'Harmonie municipale qui donnera son concert tandis que le lundi 5 mars, Alphonse Layat consacrera son dossier magazine sur RSR à 18 h. 05 à Louis Soutter précisément, en compagnie de M. André Kuenzi, commissaire de l'exposition, et de M. Michel Thévoz.

Préparation à l'accouchement par sophorologie

MARTIGNY. — Un cours débutera le mardi 13 mars, au collège Sainte-Marie, à 19 h. 30.

Pour la région du Bas-Valais, à Saint-Maurice le mercredi 14 mars, à 14 h. 30. Les parents et futurs parents qui veulent se préparer à cet événement peuvent s'inscrire par téléphone chez Irène Rey au (026) 22 58 92 ou (026) 83 29 86.



Non énergique à Tropical World: Philippe Roch (à gauche), directeur du WWF Suisse, et Pascal Ruedin (à droite), du WWF Valais.

L'OPÉRA D'AARAU JOUERA A ST-MAURICE

«Le discours et l'opéra de Peter Bisseger»

Jeudi 8 mars à 20 h. 30, à la Grande Salle du Collège de Saint-Maurice, le Schweizer Gastspiel-Oper (Opéra d'Aarau) présentera, dans le cadre de la saison des Jeunesses culturelles du Chablais, l'opéra de Carl Ditters von Dittersdorf, Doktor und Apotheker.

Né à Vienne en 1739, violoniste et compositeur, il fut pris en charge, à l'âge de 12 ans, par le prince von Sachsen-Holdburg-Hausen qui lui assura des études musicales complètes. Ecrivain dans un style vit et incisif, Ditters von Dittersdorf composa de nombreux concertos, symphonies, quatuors et opéras qui connurent un succès retentissant. Son opéra Doktor und Apotheker, créé à Vienne en 1786, eut alors un succès tel qu'il eclipsa, pour un temps, les «Noces de Figaro», créées quelques semaines auparavant.

Le livret de Gottlieb Stephanieder Jüngere, auteur des textes de l'«Enlèvement au sérail», est habile, plein de rebondissements, vraie caricature de la bourgeoisie et de la médecine d'alors, d'intrigues amoureuses et d'intrigues tout court, d'humour et de malice.

Un plaisant opéra-comique en deux actes dont la réalisation est conduite par Eduard Muller et Jeffrey Stone dans une mise en

scène de Peter Bisseger, avec des solistes suisses et étrangers et l'Orchestre du Gastspiel-Oper.

Location: quelques jours avant le spectacle. Bureau des JCCSM, rue Chanoine-Broquet 2, 1890 Saint-Maurice, tél. (025) 65 18 48 (de 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures) et à l'entrée.

Les places réservées doivent être retirées à l'entrée avant 20 h. 15.

Pharmacie à St-Maurice: du nouveau

Pour marquer la reprise de la pharmacie de St-Maurice, les nouveaux pharmaciens Mme M. Gaillard et M. J.-M. Besse ont convié les autorités et leur fidèle clientèle à un apéritif à l'Hôtel de la Dent-du-Midi. Ainsi, chacun a pu faire connaissance avec les nouveaux propriétaires et mesurer, tradition oblige, leur disponibilité déjà éprouvée pour le service d'autrui.